



CEREMONIE OFFICIELLE DE SIGNATURE DES LICENCES FAI

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ART&P

Madame le Ministre des Postes et de l'Economie Numérique ;

**Mesdames et Messieurs les représentants des différents
départements ministériels et responsables des services centraux ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés
publiques et privées ;**

Distingués invités, à vos rangs et grades respectifs ;

Mesdames et Messieurs

C'est pour moi, un réel plaisir de prendre la parole au nom de l'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P) pour vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie officielle de signature des licences de Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) des sociétés TEOLIS S.A et GROUPE VIVINDI AFICA TOGO qui ont été déclarées attributaires à l'issue du processus d'appel d'offres ouvert lancé en novembre 2016.

Dans un premier temps, mes propos vont s'adresser à vous, Madame le Ministre des Postes et de l'Economie Numérique, pour vous exprimer nos félicitations et notre gratitude pour avoir su conduire à terme ce processus d'appel d'offres avec conviction et détermination.

La cérémonie de ce jour, Madame le Ministre, est la marque de votre efficacité, du succès de vos actions et du dynamisme que votre département insuffle au secteur des communications électroniques.

Dans un deuxième temps, mes propos vont s'adresser aux deux (2) lauréats, attributaires des deux (2) licences FAI, j'ai nommé : Société TEOLIS S.A et le GROUPE VIVENDI AFRICA TOGO.

Chers nouveaux acteurs, je voudrais avant tout vous souhaiter la bienvenue dans le secteur des communications électroniques. Je voudrais ensuite vous exprimer l'enthousiasme et le bonheur de l'ART&P de vous accueillir. L'ART&P nourrit un grand espoir que votre entrée sur le marché togolais, sonne le glas d'un nouveau départ pour les services internet au Togo.

Notre vœu le plus cher est que votre entrée sur le marché, puisse susciter de l'émulation, libérer les énergies et dynamiser davantage la concurrence afin que les conséquences de cette entrée déteignent sur le vécu des consommateurs en termes de qualité de service, de baisse continue des tarifs et de diversification des offres de service.

Je voudrais ainsi vous rassurer que vous trouverez en l'Autorité de régulation un arbitre impartial soucieux de l'intérêt du secteur et des utilisateurs. A cet effet, l'Autorité de Régulation entend jouer

parfaitement son rôle institutionnel pour vous suivre dans la mise en œuvre de vos programmes de modernisation, de développement du secteur et d'incitation de la concurrence. Elle entend aussi, se montrer, au besoin, très exigeant pour amener chaque opérateur à respecter les obligations inscrites à son cahier des charges.

Enfin, Je terminerai mon propos en me tournant vers les opérateurs déjà existant sur le marché togolais. A vous, je voudrais dire que l'entrée de nouveaux acteurs devrait marquer un nouveau tournant pour vous. Je vous invite à jouer votre partition dans la construction d'un écosystème concurrentiel. La nouvelle dynamique concurrentielle qui va s'installer désormais dans le secteur doit, quelle que soit sa virulence, être vécue comme un facteur de modernisation et de développement. Vous devez transformer cette situation en une opportunité d'affaires pour vous réinventer. C'est seulement en positivant la concurrence qu'elle devient un moteur d'épanouissement.

Nous restons convaincus que si chaque acteur joue à fond sa partition, notre Pays, le Togo pourra tirer meilleure partie des avantages inhérents aux technologies de l'information et de la communication.

Sur ce, Je voudrais, Mesdames et Messieurs, vous remercier pour votre aimable attention.